

OPCVM DENOMME «ECOFI ACTIONS CROISSANCE EURO » - Part D
Code ISIN : FR0010217471

Paris, le 08 novembre 2019

Objet : Regroupement de la catégorie de parts D (Code ISIN : FR0010217471) avec la catégorie de parts C (Code ISIN : FR0010214213) du fonds « ECOFI ACTIONS CROISSANCE EURO »

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts D du fonds dénommé « ECOFI ACTIONS CROISSANCE EURO » (ci-après le « **Fonds** ») et nous vous en remercions. A ce titre, nous avons l'honneur de vous informer du regroupement des catégories de parts D et C de votre Fonds.

1. L'OPERATION

- ECOFI INVESTISSEMENTS, société de gestion de votre Fonds, a décidé de regrouper la catégorie de parts D (Code ISIN : FR0010217471) avec la catégorie de parts C (Code ISIN : FR0010214213) de votre Fonds (ci-après l'« **Opération** »).
- Cette Opération entrera en vigueur le 06 décembre 2019 sur la base de la valeur liquidative du 05 décembre 2019. Pour les besoins de l'Opération, il sera procédé au blocage des souscriptions et des rachats des parts D de votre Fonds à compter du 02 décembre 2019 après 11 heures 30.
- Les caractéristiques et la structure tarifaire des parts C et D sont identiques à l'exception des modalités d'affectation des sommes distribuables : les parts D sont des parts de distribution, le résultat net et les plus-values nettes réalisées peuvent être distribués alors que les parts C sont des parts de capitalisation, le résultat net et les plus-values nettes réalisées sont systématiquement capitalisés.
- Nous attirons votre attention sur le fait que cette modification est sans incidence sur l'orientation de gestion et le profil de risque et de rendement de votre Fonds.
- Si vous en acceptez les termes, cette Opération n'implique aucune démarche spécifique de votre part. Suite au regroupement des catégories de parts D et C, vous recevrez des parts C de votre Fonds en échange de vos parts D.
- Si toutefois cette modification ne vous convenait pas, il vous est possible de demander le rachat de vos parts sans frais et à tout moment, votre Fonds ne facturant aucune commission de rachat.

2. LES MODIFICATIONS ENTRAINEES PAR L'OPERATION

- Profil de risque :
Modification du profil rendement/risque : NON
Augmentation du profil rendement/risque : NON
- Augmentation des frais : NON

Pour plus d'informations concernant les modifications entraînées par l'Opération, nous vous invitons à vous référer au tableau comparatif figurant en annexe de cette lettre.

3. LES ELEMENTS A NE PAS OUBLIER POUR L'INVESTISSEUR

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance du prospectus et du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur de votre Fonds « ECOFI ACTIONS CROISSANCE EURO ».

Ces documents sont tenus à votre disposition au siège social d'ECOFI INVESTISSEMENTS ou sur son site internet (www.ecofi.fr).

Le prospectus de votre Fonds « ECOFI ACTIONS CROISSANCE EURO » vous sera adressé dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande du porteur auprès de :

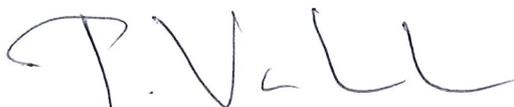
ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients

22 rue Joubert - 75009 PARIS

Tél : 01.44.88.39.24 - Fax : 01.44.88.39.39 - email : contact@ecofi.fr

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de prendre régulièrement contact avec votre conseiller.

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Pierre VALENTIN
Président du Directoire

ANNEXE 1

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PARTS DE VOTRE FONDS

Caractéristiques	Part D	Part C
Codes ISIN	FR0010217471	FR0010214213
Devise de libellé	Euro	Euro
Souscripteurs concernés	Tous souscripteurs	Tous souscripteurs
Fractionnement	En millièmes	En millièmes
Date de périodicité de la valeur liquidative	Quotidienne	Quotidienne
Valeur d'origine	100 euros	100 euros
Affectation des sommes distribuables	Résultat net : Distribution Plus-values nettes réalisées : Distribution	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation
Commission de souscription	2% TTC maximum librement négociables	2% TTC maximum librement négociables
Commission de rachat	Néant	Néant
Frais de gestion fixes	1,20% TTC	1,20%TTC
Frais de gestion indirects	Néant	Néant
Commission de mouvement	0,1196% TTC transactions sur actions uniquement	0,1196% TTC transactions sur actions uniquement
Commission de surperformance	Néant	Néant

Annexe 2
CALCUL DE LA PARITE D'ECHANGE

A titre indicatif, si la date de référence retenue avait été le 03 novembre 2019, la fusion aurait été réalisée dans les conditions suivantes :

Valeur liquidative de la part D de votre Fonds : 102,58 euros

Valeur liquidative de la part C de votre Fonds : 131,77 euros

	Part D	Part C
Actif net (K€)	6 230,81 euros	12 000 146,07 euros
Nombre total de parts	80,10	91 067,68
Valeur liquidative	102,58 euros	131,77 euros
Parité d'échange = $102,58/131,77 = 0,778$ parts avec une soulte de euros		

Ainsi, une part D de votre Fonds aurait donné droit à 0,778 parts C et à une soulte unitaire de 0,06 euros.

La parité d'échange définitive établie le jour de l'Opération se substituera à l'estimation faite préalablement à l'Opération.

Si en raison de la parité d'échange, les porteurs de parts D n'avaient pas droit à un nombre entier de millièmes de parts C, ils recevraient le nombre entier de millièmes de parts C immédiatement inférieur, ainsi qu'une soulte en espèces représentant la valeur de la fraction de la part C formant rompu qui leur est due, évaluée comme indiqué ci-dessus.